

Lignes directrices de pratique professionnelle d'Échographie Canada

Numéro du document	4.2
Type de document	Énoncé de position
Catégorie	Autre
Titre	Gestion des horaires d'examens échographiques et attribution des plages horaires
Pages	1 de 3
Date d'approbation	1 ^{er} octobre 2018
Date de révision prévue	Automne 2020

Sommaire :

Échographie Canada appuie les Normes des systèmes de gestion d'information (SGI) qui sont appuyées par les lignes directrices de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) relatives à la gestion de l'horaire des examens échographiques et à l'attribution des plages horaires.

Énoncé de position :

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est une organisation autonome sans but lucratif qui fournit de l'information essentielle sur les systèmes de santé du Canada et sur la santé des Canadiens, tout en favorisant la qualité des données et les normes connexes. Les décideurs de tout le Canada se servent du système de données de l'ICIS, Normes des systèmes de gestion d'information (SGI), afin d'établir des normes de santé favorisant de meilleurs services au sein des installations de santé.

Les Normes des SGI sont un ensemble de normes nationales pour la collecte et le traitement de données et pour la présentation de rapports sur les données financières et statistiques, afin d'améliorer l'efficacité des installations de santé au Canada. Les gestionnaires et les ministères de la Santé versent des données financières et statistiques détaillées, qui sont générées à l'aide des Normes des SGI, dans la base de données de SGI canadienne de l'ICIS. À son tour, la base de données permet d'extrapoler des renseignements importants tels qu'un compte rendu de l'utilisation des ressources, des budgets fondés sur des prévisions de charge de travail et d'activités utiles, une allocation précise des données et des décisions de gestion éclairées pour fins de comparaison des opérations à l'échelle nationale.

[Système de mesure de travail d'imagerie médicale](#) (PDF) *1

[Horaire des valeurs d'unité pour l'imagerie médicale](#) (PDF) *1

*1-Les documents ci-dessus et l'explication ci-dessous sont des extraits des Normes des SGI de 2016 avec la permission des droits d'auteur de l'ICIS en 2016.

Échographie Canada est en faveur de ces documents, car ils constituent les lignes directrices nationales sur les normes utilisées à l'échelle du Canada.

Le système de mesure de la charge de travail comprend toutes les activités liées à l'échographie calculées selon la méthode du délai moyen, qui correspond au délai national moyen pour accomplir une unité de travail*2 (compte d'examen) et des valeurs d'unité*3 (mesure de la valeur/délai) pour réaliser un examen. Chaque examen/activité se voit assigner un code. L'examen/délai d'exécution de l'activité comprend tous les éléments, du début à la fin de la procédure. Ces unités représentent, par exemple, le délai de préparation initiale, les consignes au patient, l'examen comme tel, l'acquisition d'images, le nettoyage et la documentation. Les unités de travail sont uniformisées pour qu'on puisse comparer la productivité.

- Voir page 10 du document [Horaire des valeurs d'unité pour l'imagerie médicale](#) pour les valeurs unitaires et les informations pertinentes pour les examens par ultrasons
- Voir la page 20 du document [Horaire des valeurs d'unité pour l'imagerie médicale](#) sous «Divers» pour connaître les valeurs unitaires supplémentaires pour les examens portables, la salle d'opération et l'isolement.

Voici un exemple pour mieux comprendre ce principe :

Réalisation d'une échographie (US) de l'abdomen au complet

Code US205 = Terminer l'échographie de l'abdomen au complet = 35 valeurs d'unité = 1 unité de travail (compte d'examen)

Réalisation d'une échographie (US) de l'abdomen au complet avec Doppler quantitatif

Code US205 (abdomen) + US110 (Doppler) = 65 valeurs d'unité (35-abdomen + 30-Doppler)= 1 unité de travail (1-abdomen + 0-Doppler)

Ainsi, selon les Normes des SGI, le technologue se voit accorder un délai moyen de 65 minutes pour réaliser l'ensemble des étapes requises pour réaliser cet examen une fois pour un technologue moyen, dans des circonstances moyennes. 1 (une) unité de travail (compte d'examen) est une méthode comptable uniformisée qui permet de comparer la productivité et qui offre un mécanisme de planification de demain et de prise de décisions dans l'ensemble des installations de santé.

Ce système de mesure de la charge de travail évalue le travail moyen accompli par examen pour des fonctions semblables et le travail accompli dans divers centres au Canada. Il tient compte du déroulement des tâches, des protocoles techniques et de l'utilisation des ressources. Toute activité prévue à l'horaire des valeurs d'unité

peut être utilisée par n'importe quel centre d'imagerie et reflète le délai moyen réaliste requis pour accomplir une tâche spécifiée. Par conséquent, Échographie Canada reconnaît les Normes des SGI comme lignes directrices se rapportant aux normes nationales.

*2 – Valeur d'unité – système qui sert à mesurer la valeur/durée ou l'efficacité d'un élément d'une activité complète.

*3 – Unité de travail – unité de travail servant à calculer la productivité.

Références :

Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)

<https://www.cihi.ca/fr/a-propos-de-licis>

<https://www.cihi.ca/fr/normes-et-soumission-de-donnees/data-standards/normes-sur-les-systemes-dinformation-de-gestion>

unité de travail. (n.d.) *Medical Dictionary for the Health Professions and Nursing*. (2012). Extrait le 10 septembre 2017 à l'adresse <https://medical-dictionary.thefreedictionary.com/workload+unit>

valeur. (n.d.) *Miller-Keane Encyclopedia and Dictionary of Medicine, Nursing, and Allied Health, Seventh Edition*. (2003). Extrait le 10 septembre 2017 à l'adresse <https://medical-dictionary.thefreedictionary.com/value>